

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2030060

N/REF : 3/02/2022 8H09 C:025567 I:31527
V/REF : 22010199
V/Email reçu le Jeudi 03/02/2022 à 8H09

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG2
Code Service : COMPTABILITE
52 Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

V/REF.IMM. 08062
IMMEUBLE : QUARTIER L'HOPITAL
AVENUE DE VENARIA
AVENUE MAURICE THOREZ
38220 VIZILLE

Fontaine, le 07 Mars 2022

Référence Marché: 2020.0064

LOCALISATION : ALLEE N330 AV. MAURICE THOREZ - LOGT N3 DE MME SEIGNE-MARTIN AU RDC
07 83 11 30 86

LE REGARD SE TROUVE A 50 METRES ENVIRON AVENUE VENARIA

MOTIF : INTERVENIR POUR :
LA FOSSE SEPTIQUE EST SITUÉE DANS LE JARDIN DE LA LOCATAIRE. IL FAUT
EFFECTUER UN PASSAGE CAMERA DE LA FOSSE AU REGARD D'EAUX USEES SITUÉE AV
DE VENARIA((APRES LES 2 AUTRES MAISONS).

IL FAUT VERIFIER NOTAMMENT
- LA QUALITE DU TUYAU
- LA NATURE DU CONDUIT
- LE NOMBRE DE DEPARTS ET D'ARRIVEES
- SI IL EXISTE DES REGARDS INTERMEDIAIRES.

IL FAUDRAIT AUSSI EFFECTUER UN PLAN

Donneur d'ordre : M. Y DEMOND

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

LE 08/02/2022 A 13H00:
LOCATAIRE ABSENT

LE 11/02/2022 A 14H15
INTERVENTION DEPUIS LA FOSSE SEPTIQUE
NETTOYAGE HYDRAULIQUE
REMISE EN EAU A MOITIE - ENLEVEMENT DE 3M3
CONSTAT : FOSSE COMMUNE AVEC LE VOISIN M.VIGOURET-COPPA

LE 25/02/2022 A 13H45
INTERVENTION DEPUIS LE 330 AVEC NUE MAURICE THOREZ
CURAGE HYDRAULIQUE DU DEPART ET ARRIVEE DE LA FOSSE SEPTIQUE SUR 50M

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2030060

PRESENCE DE CAILLOUX
PASSAGE CAMERA REALISE

RAPPORT CAMERA ENVOYE PAR MAIL

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 a 25 Km	1	21,24	21,24
1,50	H. Camion Hydro. Lu-Ve 09h/17h	1	73,36	110,04
1,00	1/2 Jr Passage Caméra avec curage	5	495,83	495,83
TOTAL H.T.				627,11
T.V.A. a 10,00%				62,71
TOTAL T.T.C.En EURO				689,82

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN